

## LSD sur ordonnance ? Pourquoi la psychiatrie pourrait bientôt s'emparer efficacement de la drogue des années psychédéliques



Synthétisé pour la première fois en 1938 afin d'explorer les applications thérapeutiques possibles de l'ergot de seigle, le LSD a été utilisé dès les années 1950 en psychiatrie. Interdit en 1971, cette drogue psychotrope pourrait aujourd'hui retrouver son usage thérapeutique.

Avec Muriel  
Grégoire

### **Atlantico : L'agence américaine FDA vient d'approuver des tests cliniques concernant la composante principale des champignons hallucinogènes, pour des cas de dépressions, ou du LSD, notamment pour l'alcoolisme. Quels pourraient être les bienfaits de ces "drogues" sur les patients ?**

**Muriel Grégoire :** Ce sont des substances psychédéliques qui pourraient être utilisées comme des adjuvants de psychothérapie. Dans les années 50 des équipes de recherche scientifique aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne montrèrent que ces substances peuvent agir comme catalyseur de psychothérapie par leur capacité à approfondir et à intensifier le processus psychothérapeutique. Elles peuvent permettre un élargissement du champ de la conscience mais aussi un sentiment d'harmonie avec l'extérieur. Ces recherches ont été suivies d'études cliniques prometteuses dans ces années. Là, les indications principales étaient les troubles émotionnels, à partir des années 60 les indications se sont élargies aux addictions à l'héroïne et alcool, à l'accompagnement en fin de vie en soulageant les souffrances émotionnelles mais aussi en changeant la conception de la mort et son attitude vis à vis d'elle.

### **Comment agissent ces substances sur les patients ? Quels sont les risques associés à la prise de telles substances ?**

Elles agissent sur les récepteurs principalement sérotoninergiques qui sont impliqués dans l'humeur, les émotions la créativité. Leur action est immédiate mais se fait aussi ressentir dans le temps même quand il n'y a plus de prise. Ce dernier mécanisme est en cours de recherche pour mieux comprendre comment cela agit. Les expériences dans le passé et celles recommencées depuis les années 2000 aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suisse, en Israël montrent que le produit doit être administré dans un cadre précis. le contexte est très important, un cadre rassurant et chaleureux, des thérapeutes expérimentés et/ou sensibilisés à ces pratiques. l'idée étant d'administrer des doses pour accompagner une psychothérapie donc en présence du thérapeute, avec des doses précises et pas tout le long de la thérapie non plus. Il est nécessaire de faire des évaluations psychologiques et de préparer les sujets.

les risques les plus connus sont les attaques de paniques voire les décompensations psychotiques. Les cas rapportés dans le passé sont liés à des prises importantes ou répétées de LSD ou hors cadre médical, ces risques là sont très dose-dépendants ou s'il y a une psychose sous-jacente. Il n'y a pas de potentiel addictif aux substances psychédéliques, contrairement aux psychostimulants ou aux opiacés par exemple. il n'y a pas d'effets toxiques somatiques aux doses utilisées comme des atteints artérielles.

---

## **Quels seraient les obstacles à surmonter, en termes d'images (bad trips, années 60' et 70' etc..) afin de rendre "acceptables" de tels traitements ? De tels traitements sont ils imaginables en France ?**

Ces substances ont une image plus ou moins négative ou positive en fonction des milieux ou des expériences. Les expérimentations menées aux Etats-Unis dans les années 70 ont été à l'inverse de celle des années d'avant où l'état américain s'est attaché à montrer les aspects très noirs de ces substances notamment en faisant prendre des doses très fortes à des sujets. La diffusion dans la population dans les années 70 a aussi marqué les esprits par des faits effectivement parfois dramatiques liés à des bad trip, des décompensations psychotiques. C'est probablement la capacité d'élargissement de la conscience, le sentiment océanique, de fusion avec l'"Autre" qui a contribué largement à la contre culture à la fin des années 60 dans le refus d'une société très restrictive et belligérante, et c'est cet aspect qui a beaucoup inquiété les autorités en plus des cas de psychose toxique rapportés. Il faudrait sortir du débat idéologique et s'attacher aux résultats cliniques scientifiques.

Les nombreuses études des années 50 et 60 et de celles menées depuis 2000 ouvrent un espoir de nouveau traitement qui semble avoir moins d'effets secondaires qu'un certain nombre de traitements psychotropes connus qu'il est dommage d'ignorer. Ces études sont sérieuses et conduites dans de grandes universités et hôpitaux américains ou suisses notamment et ceci doit nous autoriser à repenser la question.

Dans les pays anglo-saxons, le pragmatisme est de mise, et ce sont des résultats scientifiques qui ont permis de relancer les études depuis déjà 17 ans. Il faudrait s'inspirer de cela. Certes on ne peut pas dissocier la question sociétale de celle médicale, mais à l'instar du débat sur le cannabis thérapeutique, en France on a du mal à raisonner quand quelque chose touche à la raison justement et on en oublie paradoxalement la science...

Mais il est évidemment nécessaire de poser un cadre très précis aussi bien pour les sujets, les thérapeutes et le cadre.